



McGill

Département des
littératures de langue française,
de traduction et de création

FREN 337 TEXTES, IMAGINAIRES, SOCIÉTÉS

« ÉCRIVAIN·E·S ET ÉCRITURES EN SITUATION »

Automne 2020, le lundi et le mercredi de 16h05 à 17h25, via Zoom

Enseignant : Edoardo CAGNAN

Courriel : edoardo.cagnan@mcgill.ca

Heures de bureau : via Zoom, disponible sur rendez-vous

Contenu du cours

Il n'est pas aisé de rendre compte du rapport qu'entretiennent la littérature et la société. L'écrivain·e ne se limite pas à représenter, interpréter ou transfigurer, dans ses œuvres, l'Histoire et le réel qui l'entoure : il en est également, et tout à la fois, un produit et un agent de changement. Ce cours poursuit deux objectifs. D'une part, celui d'étudier la manière dont l'écriture permet aux auteur·e·s de s'attribuer une place dans la société : à cet effet, nous nous intéresserons à différents avatars de l'autobiographie, issus d'un corpus français et québécois allant des années 1950 aux années 2010. De l'autre, celui de se familiariser avec quelques disciplines et courants des sciences humaines qui analysent le rapport entre « le littéraire et le social » : la sociologie de la littérature, la sociologie des champs, la sociocritique et l'analyse du discours.

Lectures obligatoires

Nelly ARCAN, *Putain*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2009 [2001], 186 p.

Roland BARTHES, *[Roland Barthes] par Roland Barthes*, Paris, Seuil, coll. « Points essais », 2010 [1975], 243 p.

Albert CAMUS, *La Chute*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1992 [1956], 169 p.

Annie ERNAUX, *Les Années*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2009 [2008], 253 p.

Dany LAFERRIÈRE, *Journal d'un écrivain en pyjama*, Paris, Le Livre de Poche, 2015 [2013], 328 p.

Georges PEREC, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 1993 [1975], 219 p.

Jean-Paul SARTRE, *Les Mots*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2011 [1963], 212 p.

Lectures théoriques

Les lectures théoriques viseront à donner un panorama des nombreuses approches sociologiques de la littérature et du fait littéraire qui se sont développées depuis le début du xx^e siècle. Les textes seront issus de l'anthologie digitale en libre accès, éditée par Anthony GLIONER, *Le Littéraire et le social*, Living Book about History, 2019 : livingbooksabouthistory.ch/fr/book/the-literary-and-the-social La lecture de certains de ces articles sera indiquée au fur et à mesure par l'enseignant, en fonction de l'avancement du

cours. Ces textes théoriques seront contextualisés, présentés et discutés en classe : ils feront enfin l'objet de l'examen de mi-session.

Plan du cours et dates indicatives

<i>Introduction</i>	Le discours, le social et l'autobiographique	2 et 9 septembre
<i>Chapitre 1</i>	Jean-Paul Sartre, écriture de soi, écriture des autres	14, 16 et 21 septembre
<i>Chapitre 2</i>	Albert Camus et le refoulement de l'écrivain	23, 28 et 30 septembre
<i>Chapitre 3</i>	Georges Perec entre indicible et invisible	5, 7 et 14 octobre
<i>Chapitre 4</i>	Nelly Arcan, une écriture au-delà du dicible	19, 21 et 26 octobre
<i>Chapitre 5</i>	Annie Ernaux, souvenirs et mémoire collective	2, 4 et 9 novembre
<i>Chapitre 6</i>	Dany Laferrière et la mémoire littéraire	11, 16 et 18 novembre
<i>Chapitre 7</i>	Roland Barthes et l'origine intime de la théorie	30 nov, 2 et 3 déc

Évaluations

1. *Présence et participation :* 10%
Afin de pouvoir progresser au cours de la session, les étudiant·e·s seront encouragé·e·s à discuter les approches théoriques et à proposer des interprétations personnelles des textes littéraires examinés en cours.
2. *Explication de texte à l'oral :* 25%
D'une semaine sur l'autre, chaque étudiant·e choisira l'un des passages sur lesquels nous travaillons et proposera un commentaire d'une trentaine de minutes à l'ensemble du groupe. On évaluera notamment la clarté de l'exposition, la bonne compréhension du texte et la finesse des analyses formelles.
3. *Examen de mi-session :* 25%
En format « take-home », cet examen comportera surtout des questions de cours pour consolider la maîtrise des tendances et des outils critiques qui auront été présentés en classe. Bien que le sujet soit transmis à l'avance, le devoir sera conçu de manière à ce que sa réalisation ne dépasse pas la durée d'une séance.
4. *Travail final :* 40%
En accord avec l'enseignant, chaque étudiant·e proposera un travail écrit d'une dizaine de pages dans lequel il ou elle pourra développer un aspect du cours sur les œuvres au programme ou sur un corpus de son choix. Avant de remettre son travail rédigé, chaque étudiant·e présentera rapidement son sujet et les grands axes de sa réflexion à l'ensemble du groupe.

Dates importantes

Vacances : le lundi 7 septembre et le lundi 12 octobre

Examen de mi-session, format « take-home » : le mercredi 28 octobre

Explication de texte à l'oral : avant le 2 décembre

Rencontre individuelle pour choisir le sujet du travail final : avant le 18 novembre

Présentation du travail final à l'oral : le lundi 23 et le mercredi 25 novembre

Remise du travail final : le jeudi 3 décembre

Remarques concernant les évaluations

Les évaluations se font obligatoirement **en français**. Les étudiant·e·s doivent se conformer au « Guide de présentation des travaux » www.mcgill.ca/litterature/fr/ressources/presentation-des-travaux. Tous les travaux remis en retard sans motif légitime verront leur note réduite de 10% par jour ; toute absence le jour d'un examen doit être motivée pour qu'un aménagement visant à organiser une reprise soit prévu. Il n'y aura pas de possibilité d'effectuer des travaux supplémentaires pour améliorer sa note ; les étudiants ayant obtenu la note F ou J pourront se présenter à un examen de reprise d'une valeur de 100%.

« L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiants de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le Code de conduite de l'étudiant et les procédures disciplinaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/students/srr. »

« Les enseignants ne sont pas autorisés à accorder quelque dérogation que ce soit ou arrangement particulier concernant les modalités de l'examen (ou des examens). Les étudiants qui se croient justifiés de réclamer une telle dérogation ou un tel arrangement (pour ne pas se présenter à un examen ou en reporter la date ou en modifier la valeur, etc.) doivent en faire la demande directement auprès du Vice-Décanat aux études de leur Faculté. »

« En cas de circonstances imprévues échappant au contrôle de l'Université, le contenu et les modalités d'évaluation du cours peuvent être changés. »

Remarques concernant le contexte pandémique

Compte tenu du contexte pandémique, certain·e·s étudiant·e·s pourraient avoir des empêchements liés à des soucis de connexion ou de décalage horaire, ainsi qu'à des soucis de santé physique ou mentale. N'hésitez pas à vous adresser au Student Wellness Hub de l'Université : <http://mcgill.ca/wellness-hub> Quel que soit votre problème, ponctuel ou récurrent, si celui-ci risque d'avoir un impact sur le cours, vous êtes invité·e·s à communiquer avec l'enseignant afin de devancer les problèmes ou d'envisager une solution.

Tous les cours et toutes les évaluations se dérouleront à distance. Ils auront lieu via la plateforme Zoom, le lundi et le mercredi de 16h05 à 17h25 (heure de Montréal). Tous les supports du cours, ainsi que des documents complémentaires, seront disponibles sur l'application *myCourses* afin de permettre aux étudiant·e·s absent·e·s de travailler en autonomie. Dans le cas d'absences prolongées et motivées, l'enseignant encourage vivement la circulation de notes au sein du groupe et se met à disposition des étudiant·e·s concerné·e·s pour des rendez-vous individuels ou groupés via Zoom afin de vérifier et de guider leur apprentissage à distance. Avec l'accord de la totalité du groupe, l'enregistrement des séances est une option envisageable.

Remarques concernant les sujets sensibles

Il se peut que le cours aborde des sujets que l'on peut qualifier de « sensibles », mais qui ne sont pas moins incontournables afin de parvenir à une pleine compréhension des œuvres. Ce sont donc le contexte historique et culturel ou le parcours biographique et la sensibilité des autrices et des auteurs étudié·e·s qui nous imposent une telle approche herméneutique. En plus du travail de contextualisation en classe, l'enseignant se tient à votre disposition pour clarifier certains aspects et dissiper tout malentendu éventuel.

Bibliographie sommaire

- Ruth AMOSSY, *La Présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris, PUF, coll. « L'interrogation philosophique », 2010, 233 p.
- Paul ARON et Alain VIALA, *Sociologie de la littérature*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2007, 128 p.
- Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1998 [1992], 567 p.
- Pascale CASANOVA, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 2008 [1999], 334 p.
- Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 661 p.
- Dominique MAINGUENEAU, *Le Discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, coll. « U. Lettres », 2004, 262 p.
- Jacques RANCIÈRE, *Politique de la littérature*, Paris, coll. « La Philosophie en effet », 2007.
- Jean-Paul SARTRE, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1993 [1948], 307 p.